

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 07 AVRIL 2025**

PROCES-VERBAL

Etaient présents , Françoise BOURSEUL LAVILLE, Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Pierre MORICE, Mireille PFENDT, Caroline TREMESAYGUES

Excusés : Frédéric BARBILLON (pouvoir à Geneviève DEJEAN), Vincent GANGLOFF (pouvoir à Françoise BOURSEUL LAVILLE), Damien NASTORG (pouvoir à Pierre MORICE), Sébastien JACQUES.

Absent : néant

Secrétaire de séance

Pierre MORICE

Début de la séance

18h30

Fin de la séance

21h00

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 04 mars 2025
 - 2/ FISCALITE : Vote du taux des taxes 2025
 - 3/ FINANCES : Présentation et vote du budget primitif 2025
 - 4/ MATERIEL COMMUNAL : Acquisition de matériel pour l'atelier communal
 - 5/ TRAVAUX Place du Lac : Informations sur l'avancement des travaux
- Information sur les décisions prises par le Maire depuis la dernière séance

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 04 mars 2025

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 04 Mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

2/ FISCALITE : vote du taux des taxes 2025

Madame le Maire indique qu'il est souhaitable d'augmenter régulièrement chaque année les taux des taxes locales afin de compenser l'inflation et que des simulations ont été faites avec diverses possibilités de hausse : 1%, 1,5 % et 2 %.

Elle fait remarquer que lors de la réunion finances pour la préparation du budget, les membres de la commission ont souhaité proposer au vote du conseil municipal, une hausse de 1,5 % qui ne serait pas trop pénalisante pour les administrés.

Après débat les membres présents décident à l'unanimité de suivre l'avis de la commission et d'appliquer une hausse de 1.5 % sur les taux de 2024.

Taux proposés pour 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :31.06
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :78.05
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) 9.36
- C.F.E (cotisation foncière des entreprises) :.....21.92

DÉLIBÉRATION : Le Conseil, vote à l'unanimité les taux des taxes 2025 proposés ci-dessus,

3/ FINANCES : Présentation et vote du budget primitif 2025

Section de fonctionnement :

| | |
|--------------------------|----------------------------------|
| Propositions de dépenses | Propositions de recettes |
| 381 279.26 € | 281 507.82 € |
| | + 99 771.44 € (excédent de 2024) |
| 381 279.26 € | 381 279.26 € |

Section d'investissement :

| | |
|--|--------------------------------------|
| Propositions de dépenses | Propositions de recettes |
| 139 734.88 € | 159 236.74 € |
| 139 072.26 € (restes à réaliser de 2024) | 79 268.00 € (restes à réaliser 2024) |
| | 40 302.40 € (excédent 2024 reporté) |
| 278 807.14 € | 278 807.14 € |

Total du budget 2025

| | |
|------------------|--------------|
| Dépenses : | 660 086.40 € |
| Recettes : | 660 086.40 € |

❖ Détail des dépenses d'investissement :

| DEPENSES | Restes à réaliser au 31/12/2024 | Prévision bud- gétaire pour 2025 |
|---|---------------------------------------|--|
| Opérations : | | |
| 143 - Voirie communale | 20 000.00 € | 0.00 € |
| 149 - Agrandissement mairie et aménagement abords de la mairie | 37 440.23 € | 95 000.00 € |
| 151 - Aménagement carrefour Prat del Gras | 4 463.45 € | 0.00 € |
| 153 - Aménagement place de l'école | 25 239.30 € | - 9 000.00 € |
| 154 - Aménagement cuisine Maison des Jeunes | 0.00 € | 0.00 € |
| 155 - Aménagement place du Lac | 26 361.62 € | 9 000.00 € |
| 156 - Aménagement Bâtiment ferme | | 20 000.00 € |
| Opérations non individualisées | 25 567.66 € | 8 217.41 € |
| Total des opérations d'équipement | 139 072.26 € | 123 217.41 € |
| Emprunts (remboursement du capital) | | 15 064.13 € |
| Dépôts & cautionnements reçus | | 1 453.34 € |
| Moins-value sur cessions immobilisations | | 0.00 € |
| Total des opérations financières | | 16 517.47 € |
| 001 Solde d'exécution négatif reporté | | |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 139 072.26 € | 139 734.88 € |
| | 278 807.14 € | |

❖ **Subventions aux associations validées par le conseil municipal**

| Association bénéficiaire | Vote 2025 |
|---|-----------------|
| Société de Chasse Diane Aujolaise | 250.00 |
| Fédération des Œuvres Laïques du Lot | 25.00 |
| Restos du Cœur | 100.00 |
| Association Autour de l'École | 300.00 |
| Association Aujols Culture & Loisirs | 1 400.00 |
| Association Vidéo d'Oc | 200.00 |
| Association Visages d'Ailleurs | 350.00 |
| Association Aujols en Fête | 1 400.00 |
| Musée de la résistance | 50.00 |
| Coopérative scolaire (voyage scolaire) | 500.00 |
| CAUE | 80.00 |
| Foot-ball club Lalbenque Fontanes | 150.00 |
| La P'tite asso du Coin | 500.00 |
| Secours Populaire | 100.00 |
| Aide financière solidarité Mayotte | 1 000.00 |
| Aujols Culture et Loisirs (pour création d'un livre sur Aujols) | 600.00 |
| TOTAL SUBVENTIONS | 7 005.00 |

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Délibération : Le budget primitif 2025 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif. Une copie de cette note sera annexée dans le bulletin Inf'Aujols du mois de mai. Elle est également disponible sur le site internet de la Commune www.aujols.fr.

4/ MATERIEL COMMUNAL : Acquisition de matériel pour l'atelier communal

Pour ce point de l'ordre du jour Monsieur Pierre MORICE qui est concerné, sort de la salle et ne participe ni au débat, ni au vote.

Madame le Maire explique aux élus que Pierre MORICE, en raison de son prochain déménagement, souhaite se débarrasser d'un lot de matériel qu'il propose de le céder à la commune pour un montant global de 500.00 €. Le lot proposé comprend :

- Un établi de menuisier avec un étau bois et un pour le métal
- Un meuble de rangement faisant établi muni d'un touret
- 4 serres joint en acier
- Une caisse à outils
- Un jeu de clés plates
- Un jeu de clés à pipe
- Un fer à souder
- Différents outillages de menuiserie
- Vis, clous et tirefonds de différentes tailles

Considérant qu'un agrandissement derrière la mairie a été récemment réalisé pour y installer un atelier communal, que le prix fixé est très raisonnable, qu'à ce jour la commune ne possède pas les matériels proposés et que les étaux et outils seraient fort utiles pour l'agent communal, les élus donnent leur accord sur cette proposition.

Délibération : Les élus valident à l'unanimité l'achat du lot tel que proposé pour un montant de 500 €.

5/ TRAVAUX place du lac : Informations sur l'avancement des travaux

Madame le Maire indique que les travaux du cabanon sont presque terminés. Il reste à faire l'installation électrique à l'intérieur. L'association Aujols Culture et Loisirs se charge de faire l'aménagement intérieur qui sera réalisé en fonction des besoins des associations.

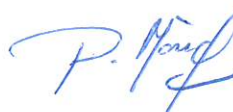
En tout état de cause, le cabanon devrait être opérationnel pour le vide-grenier qui aura lieu le dimanche 27 avril.

La séance est levée à 21h00.

Le Maire


Geneviève DEJEAN

Le secrétaire de séance



Pierre MORICE